



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019 au Centre des congrès de Québec

---

**RÉSOLUTION AGA-2019-09-26/18**  
**Résolution issue de l'atelier politique 13**  
**– La réforme du mode de scrutin –**  
**La FQM porte-parole pour préserver le**  
**poids politique des régions**

---

**Il est proposé par l'atelier politique 13 – La réforme du mode de scrutin – La FQM porte-parole pour préserver le poids politique des régions**

**QUE** les principes suivants définissent les interventions de la FQM dans le dossier de la réforme du mode de scrutin :

Pour que la FQM appuie une réforme du mode de scrutin, les principes suivants doivent être respectés :

1. En raison de ses implications pour la société québécoise et considérant que cette réforme touchera l'ensemble des citoyens et citoyennes, toute modification au mode de scrutin devra être approuvée par référendum.
2. Le poids politique des régions doit être protégé par rapport à celui des grands centres. En ce sens, la notion de l'étendue du territoire devrait être ajoutée dans les principes utilisés pour la préparation des propositions de carte des circonscriptions électorales.
3. Les limites territoriales des circonscriptions électorales, qu'elles soient pour l'élection d'un député par un mode de scrutin uninominal à un tour ou un mode proportionnel, doivent garantir la proximité entre l'élu.e municipal.e et leur député.e, ainsi qu'entre les citoyens et citoyennes et leur député.e.
4. Le découpage des circonscriptions doit tenir compte des autres paliers de représentation démocratique, dont les limites territoriales des MRC. Il faut s'assurer que le territoire de MRC ne soit pas découpé en plus d'une circonscription, et ce, à toutes les échelles de représentation qu'elles soient provinciales ou fédérales.

**Adoptée à l'unanimité**

Copie vidimée de la résolution AGA-2019-09-26/18 adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération québécoise des municipalités tenue les 26 et 28 septembre 2019.

  
\_\_\_\_\_  
SYLVAIN LÉPAGE

Directeur général et  
Secrétaire-trésorier de la corporation

  
\_\_\_\_\_  
Date